

MINUSMA HEBDO

BULLETIN HEBDOMADAIRE D'INFORMATION DE LA MINUSMA • numéro 63 • septembre 2016

LA MINUSMA POURSUIT SON SOUTIEN POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL

LA MINUSMA SALUE LE JUGEMENT RENDU PAR LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE (CPI) DANS L'AFFAIRE AL-MAHDI

MOPTI : LA MINUSMA ET L'AMBASSADE DU CANADA S'UNISSENT POUR SOUTENIR LES FORCES DE DEFENSE ET DE SECURITE MALIENNES

JOURNEE INTERNATIONALE DE LA PAIX : COHESION SOCIALE ET CONSOLIDATION DE LA PAIX AU CŒUR DE L'APPUI DE LA MINUSMA

MISSION MULTIDIMENSIONNELLE • PROTECTION DES CIVILS • PAIX & COHÉSION SOCIALE • ACCORD DE PAIX : LA SOLUTION • FORUM COMMUNAUTAIRE • DIALOGUE INCLUSIF • REFORMES DU SECTEUR DE SÉCURITÉ • ACCORD D'ALGER • ENSEMBLE REUSSIR LA PAIX

SOMMAIRE

DANS CE NUMÉRO

- 3 TOMBOUCTOU : LA MINUSMA POURSUIT SON SOUTIEN AUX COMMUNAUTÉS LOCALES POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL
- 5 MOPTI : LA MINUSMA ET L'AMBASSADE DU CANADA S'UNISSENT POUR SOUTENIR LES FORCES DE DEFENSE ET DE SECURITE MALIENNES
- 6 DROITS DE L'HOMME : A LA RESCOUSSE DES FEMMES VICTIMES DE LA CRISE DE 2012 A GOUNDAM
- 8 MESSAGE DU SECRETAIRE GENERAL DES NATIONS UNIES A L'OCCASION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DE LA PAIX - 21 SEPTEMBRE 2016
- 9 JOURNEE INTERNATIONALE DE LA PAIX : COHESION SOCIALE ET CONSOLIDATION DE LA PAIX AU CŒUR DE L'APPUI DE LA MINUSMA
- 10 LA PAIX CHANTÉE
- 14 L'ACTUALITÉ DE LA MINUSMA EN BREF
- 16 COMMUNIQUÉS



Adoptez l'éco-attitude
N'imprimez ce document
que si cela est nécessaire !

TOMBOUCTOU : LA MINUSMA POURSUIT SON SOUTIEN AUX COMMUNAUTÉS LOCALES POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL



Le 19 septembre 2016, la porte dite « secrète » de la mosquée Sidi Yahia de Tombouctou a été réinstallée et inaugurée par les communautés locales en présence de la Représentante Spéciale Adjointe de la MINUSMA et Coordinatrice Résidente des actions humanitaires au Mali, Mme Mbaranga Gasarabwe.

La porte datant du XV^{ème} siècle avait été détruite le 2 juillet 2012 par des membres d'un groupe extrémiste armé. Elle a été restaurée par les artisans locaux dans le cadre du programme de réhabilitation des patrimoines endommagés du nord du Mali coordonné par le Ministère de la Culture et l'UNESCO, et auquel la MINUSMA apporte son soutien depuis trois ans.

La délégation venue assister à cette cérémonie devant la mosquée Sidi Yahia, grâce à l'appui logistique

et sécuritaire de la MINUSMA, était notamment composée du Secrétaire Général du Ministère de la Culture, M. Andogoly Guindo, du Représentant de l'UNESCO au Mali, M. Lazare Eloundou, et de l'ambassadeur de l'Union Européenne, M. Alain Holleville.

Soulignant le mandat de la Mission de maintien de la paix au Mali, la toute première à laquelle a été confiée la tâche d'appuyer les autorités à la sauvegarde du patrimoine culturel en collaboration avec l'UNESCO, en vertu de la résolution 2295, la Représentante Spéciale Adjointe de la MINUSMA, Mme Gasarabwe, a ainsi salué l'immense travail entrepris par la communauté tombouctienne: « Je tiens à féliciter la communauté elle-même, qui a œuvré pour la réparation des dommages qui lui ont été causés et

pour retisser la grande cohésion qui a de tous temps caractérisée la ville carrefour de Tombouctou ».

Elle a également attiré l'attention sur les efforts du système onusien en faveur de la réconciliation, de la cohésion sociale et du vivre ensemble, afin d'aider le peuple du Mali à poursuivre son chemin sur la voie de la paix et de la tolérance, dans l'esprit des « Accords pour la paix et la réconciliation » signés les 15 Mai et 20 juin 2015.

Tout comme les autres monuments détruits et vandalisés pendant la période d'occupation de la ville en 2012, cette porte représente un précieux témoignage des savoirs faire et traditions orales de la ville. Les travaux de réhabilitation de la mosquée, démarrés en juillet 2016, ont permis de confirmer que la présence de sépultures était à l'origine de la tradition orale portant sur l'interdiction faite à quiconque d'ouvrir cette porte. Sa destruction a fait partie de la stratégie des occupants qui ont tenté d'annihiler l'identité et la culture des habitants de Tombouctou. C'est précisément pour le respect de la connaissance des valeurs ancestrales, de la paix, de la tolérance et des diversités que "L'ONU poursuivra son appui aux autorités et à la société civile pour sauvegarder l'identité de la ville des 333 saints", a expliqué Mme Gasarabwe, avant d'ajouter : "Nous souhaitons que la réinstallation de cette porte et sa fermeture permettent aux habitants de retrouver la paix dans leurs cœurs".

Un souhait qui semble avoir été exaucé, d'après l'imam de la Mosquée Sidi Yahia. Ce dernier n'a pas caché sa satisfaction et a exprimé sa profonde gratitude envers les partenaires qui ont soutenu la réhabilitation et la réinstallation de la porte secrète. "Si la destruction de la porte secrète a été un traumatisme profond pour nous, aujourd'hui sa réhabilitation devient un soulagement pour tous. Nous remercions la MINUSMA et l'UNESCO pour les efforts consentis en faveur de la protection et de la promotion du patrimoine culturel", a déclaré M. Alphadi Bagnon Wangara.

"PROMOUVOIR LA CULTURE COMME FACTEUR DE RÉCONCILIATION ET DE PAIX DURABLE"

Depuis trois ans, la Mission onusienne a démontré un fort engagement à la protection et la réhabilitation

des sites culturels maliens. Aussi, durant cette tournée à Tombouctou, la délégation a visité les mausolées du cimetière des trois saints et la bibliothèque familiale privée de manuscrits anciens Al-Wangari, dont la famille propriétaire est affiliée au saint Sidi Yahia. Cette dernière a été rénovée en 2015 avec deux autres bibliothèques dans le cadre d'un Projet à Impact Rapide (QIP) financé par la MINUSMA à hauteur de plus de 20 millions de francs CFA. Elle a ensuite été équipée avec huit autres bibliothèques par l'organisation non-gouvernementale SAVAMA-DCI qui réunit les détenteurs de manuscrits anciens. La MINUSMA a facilité l'équipement de ces neuf bibliothèques grâce au transport du matériel de Bamako à Tombouctou.

L'ambassadeur de l'Union Européenne, M. Alain Holleville, a également mentionné que la reconstruction des principaux sites culturels détruits lors de la crise de 2012 au Mali, fait partie des priorités de son institution. "Contribuer à la sauvegarde de l'incalculable patrimoine culturel malien est une manière de promouvoir la culture comme facteur de réconciliation et de paix durable", a-t-il précisé. Le Représentant de l'UNESCO au Mali, M. Lazare Eloundou, a souligné la synergie d'actions des différents partenaires qui ont d'une part, permis la réhabilitation, depuis 2013, de 19 mausolées, et

de bibliothèques ; d'autre part, le travail en cours de conservation, de catalogage et de numérisation d'au moins 400 000 mille manuscrits délocalisés à Bamako. "Nous continuerons de demeurer à vos côtés jusqu'à ce que tous les éléments de votre riche patrimoine culturel matériel et immatériel soient sauvegardés et utilisés comme cela a toujours été, depuis plus de 900 ans",

a-t-il assuré. En outre, il a annoncé que des études techniques sont en cours en vue du lancement des travaux de reconstruction du monument Al-Farouk, emblème du génie protecteur de la ville de Tombouctou, qui avait également fait partie de la vague de destruction sur le patrimoine culturel pendant la crise.

Clôture de la cérémonie d'inauguration, le Secrétaire général du Ministère de la Culture, M. Andogoly Guindo a remercié et salué l'accompagnement de la MINUSMA, de l'UNESCO, de la Coopération Suisse, et de l'Union Européenne dans le processus de reconstruction du patrimoine endommagé au Mali.



MOPTI : LA MINUSMA ET L'AMBASSADE DU CANADA S'UNISSENT POUR SOUTENIR LES FORCES DE DEFENSE ET DE SECURITE MALIENNES



Dans le cadre de leur engagement commun pour la sécurisation du Mali, la MINUSMA et l'Ambassade du Canada ont participé le 8 septembre à la cérémonie d'inauguration du projet de sécurisation du camp militaire de l'Armée de terre de Sévaré.

Le projet, qui s'intitule « Projet de sécurisation du périmètre du camp militaire Hamadou Barry dit Balobo de Sévaré par des fils barbelés et fourniture d'équipements bureautiques et informatiques », a pour objectif principal de sécuriser le camp et de le rendre plus opérationnel en répondant aux normes standards de sécurisation et aux défis sécuritaires actuels. Il vise aussi à minimiser les risques d'intrusion de personnes hostiles dans le périmètre du camp situé en pleine ville.

Pour la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général des Nations unies au Mali, Madame Mbaranga Gasarabwe, présente à la cérémonie : « la région de Mopti connaît ces dernières années et ces derniers mois des moments assez tragiques ; il s'agit d'une occasion pour nous de montrer à toute la population notre solidarité, notre partenariat et notre engagement pour la stabilisation du Mali. »

Étaient également présents à la cérémonie Son Excellence Marc André Fredette, Ambassadeur du Canada au Mali, de même que plusieurs envoyés de l'État dont le représentant du Gouverneur, Monsieur Bokary Goita, et le Chef d'Etat-major de la 6ème Région militaire, le Colonel Modibo Kane Togola. « L'acte que nous posons aujourd'hui s'inscrit dans la droite ligne de la mise en oeuvre de la réforme du secteur de sécurité prônée par nos plus hautes

autorités. La mise en œuvre de ce processus a été soutenue par les partenaires du Mali parmi lesquels la MINUSMA et le Canada », a déclaré le Chef d'Etat-major de la 6ème Région militaire au nom des bénéficiaires.

Financé à hauteur de plus de 26 millions de Francs CFA par le Fonds Fiduciaire en appui à la Paix et la Sécurité au Mali via une contribution de l'Ambassade du Canada, ce projet répond à une demande des autorités maliennes. Il est parainné par la Division Désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) de la MINUSMA. Les travaux concernent surtout la fixation des supports et le raccordement et l'installation des fils barbelets de la clôture du camp, longue de quatre kilomètres ; l'installation d'une connexion internet haut débit ; la fourniture d'équipements bureautiques ainsi que la fourniture d'ordinateurs, imprimantes et appareils photos. « Ce matériel offert dans le cadre d'un projet à impact rapide initié par la MINUSMA est un soutien aux efforts des autorités du pays et vise à améliorer les conditions de travail des Forces de défense et de sécurité du Mali », a ajouté le Colonel Modibo Kane Togola.

« L'insécurité est un poison qui détruit des vies, qui détruit l'économie, qui offense l'honneur du Mali, qui met en danger toute la Région ; c'est pour cela que le Canada s'investit avec la MINUSMA et avec le Gouvernement malien. Nous sommes ici pour symboliser avec ce geste très modeste que nous sommes solidaires avec vous », a indiqué l'Ambassadeur du Canada au Mali après avoir observé une minute de silence.

DROITS DE L'HOMME : A LA RESCOUSSE DES FEMMES VICTIMES DE LA CRISE DE 2012 A GOUNDAM



Le Bureau Régional de la Division des droits de l'homme et de la Protection de la MINUSMA à Tombouctou a lancé officiellement, le 17 septembre 2016 à Goundam, le projet d'appui à l'autonomisation de 50 femmes victimes de violations des droits de l'homme.

Le projet d'appui d'un montant de 7,218,000 Francs CFA, financé par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme de Genève, représenté par la Division des droits de l'homme et de la Protection, vise à doter ces associations féminines en équipements adéquats pour leur réinsertion socio-économique.

C'est dans les locaux de la Maison des femmes de Goundam que s'est déroulée la cérémonie de lancement de ce projet d'autonomisation des femmes victimes de violations des droits de l'homme, en

présence de la Cheffe du service de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (PFEF), Mme Mariam Bouri Touré et du Chef du service sous-régional de l'artisanat, M. Ibrahim Sall, du Représentant de la Maire de Goundam, Mme Oumou Sall Seck, ainsi que la présidente de l'Association goundamienne des femmes victimes, Mme Mariam Allassane Touré.

Dans le contexte de la crise de 2012, les populations, particulièrement les femmes et les filles, ont été victimes de plusieurs violations des droits de l'homme, notamment des mariages forcés, violations sexuelles, déplacements forcés, enlèvements, pillages, etc. Certaines ont même été témoins d'exécutions sommaires. "Quatre ans plutôt, ces mêmes lieux étaient utilisés par les occupants de 2012 pour séquestrer leurs captifs et perpétrer des

actes ignobles", a déclaré le 3ème adjoint au Maire de la commune de Goundam, M. Hamadoune Diaouré. Avant l'occupation, ces femmes auto-finaçaient leurs petits commerces à l'aide d'une mutuelle d'épargne organisée par leurs associations. "Aujourd'hui, à travers ce projet d'appui de nos activités génératrices de revenus, la MINUSMA donne le courage aux femmes victimes de Goundam de se reprendre en main", s'est réjouie Mariam Allassane Touré, présidente de l'Association goundamienne des femmes victimes.

Ainsi, la première phase du projet a démarré par une série de formation aux techniques de teinture qui s'étendra sur 10 jours, du 17 au 26 septembre 2016. La formation des bénéficiaires et encadreurs vise la rentabilité aux fins d'espérer à un changement positif et rapide du niveau de vie des bénéficiaires.

La formatrice principale, Mme Oumou Haidara Dicko, a exposé les principaux thèmes qui seront abordés, à savoir, les précautions à prendre et les méthodes de protection de l'environnement; les généralités sur la teinture; la présentation des outils et équipements utilisés en teinture; les techniques de préparation et de suivi des mélanges et de finition. De leur côté, les Officiers des droits de l'homme et de la protection interviendront sur la justice transitionnelle et la prise en charge des femmes victimes de violences sexuelles.

A l'entame de la première journée, l'Officier du Bureau de l'Information publique, Myrline Mathieu, a expliqué le mandat de la Mission onusienne, les activités des différentes sections et des Casques bleus en matière de protection des civils. Après un débat succinct, les participantes ont visionné un film-documentaire sur le rôle des composantes de la

Force et de la Police des Nations Unies dans la stabilisation au Mali.

La deuxième phase du projet consistera à remettre, le 26 septembre, aux femmes formées, un lot de matériels pouvant leur permettre de réaliser la teinture de tissus à écouler sur un marché où règne le bazin. Au niveau du cercle de Goundam, "il faut se rendre soit au centre urbain de Tombouctou, soit à Bamako pour faire teindre son bazin. Désormais, ces femmes pourront desservir une importante clientèle qui n'aura plus besoin de se déplacer pour recourir à ce service", a estimé le Chef du service sous-régional de l'artisanat à Goundam.

PROTÉGER LA DIGNITÉ DES FEMMES VICTIMES ET PROMOUVOIR LEURS DROITS DANS LA SOCIÉTÉ

Sans les nombreuses visites de terrain de la Division des droits de l'homme et de la Protection (DDHP) dans les contrées éloignées de la région de Tombouctou, ce projet d'autonomisation n'aurait pas vu le jour. C'est effectivement lors d'une mission de monitoring de la situation des droits de l'homme dans le cercle de Goundam, en juin 2015, qu'une équipe de la DDHP a été touchée par les besoins de ces deux associations de victimes de la crise de 2012. "Ce projet fait partie des efforts de la Division des droits de l'homme et de la protection, à aider les femmes victimes à trouver la voie vers la réparation des souffrances endurées lors de la crise", a expliqué l'Officier des droits de l'homme, Djibrill Sanogo.

L'une d'entre elles, quadragénaire, n'a pourtant pas fini de pleurer la perte de sa fille. Cette dernière est décédée en 2015, à la suite des violences sexuelles subies durant l'occupation. "J'avais perdu espoir. Le peu qu'il me restait a servi pour prendre soin de ma fille tombée malade puis devenue

aveugle, après les atrocités dont elle a souffert de la part de certains des occupants. Mais, je me remets petit-à-petit et, depuis l'installation des Casques bleus à Goundam, je peux sortir de la maison sans crainte d'agression", a-t-elle confié tout en prononçant des bénédictions à l'endroit de la MINUSMA.

CRÉER DES ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS COMME RÉPONSE DE PROTECTION

"La Division des droits de l'homme et de la Protection est l'une des premières entités à avoir répondu aux appels des associations des femmes victimes à Goundam. Pour nous, c'est une grande preuve que la MINUSMA est sensible aux problèmes des femmes", a fait remarquer Mme Touré, Cheffe du service de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille (PFEF). En outre, elle a souligné que cet appui de la Mission onusienne vient combler le manque de moyens disponibles au sein du bureau local de la PFEF. Aussi, a-t-elle encouragé les participantes à s'approprier la formation pour la transmettre aux jeunes filles. Hormis la relance des activités économiques des femmes, ce projet a la particularité de créer des petits emplois pour les artisans locaux. Car tous les matériels nécessaires au projet ont été confectionnés par des artisans de la commune de Goundam. Pour sa part, M. Hamadoune Diaouré, 3ème adjoint au Maire, a salué l'étroite collaboration de la MINUSMA avec la Mairie de Goundam. Il a également remercié la Mission onusienne pour avoir financé la réhabilitation de nombre de bâtiments publics pour faciliter le retour des autorités dans la zone.

Après la formation, la Maison de la femme à Goundam continuera de servir de cadre aux bénéficiaires pour la pratique de la teinture.

MESSAGE DU SECRETAIRE GENERAL DES NATIONS UNIES A L'OCCASION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DE LA PAIX - 21 SEPTEMBRE 2016



Chaque année, à l'occasion de la Journée internationale de la paix, l'Organisation des Nations Unies invite les belligérants du monde entier à déposer les armes et à observer un cessez-le-feu de 24 heures. La valeur symbolique d'une journée sans combats nous rappelle de façon opportune que les conflits peuvent et doivent prendre fin.

Mais la paix ne se réduit pas à une simple trêve. Elle implique de bâtir à l'échelle mondiale une société dont les membres vivent à l'abri de la pauvreté et bénéficient tous de la prospérité, une société où tous grandissent ensemble, unis par la solidarité de la grande famille universelle.

Cette année, le thème de la Journée fait la part belle aux 17 objectifs de développement durable, qui sont les piliers de la paix. En effet, la ruée vers des ressources limitées est souvent à l'origine des conflits. Nous devons nous appuyer sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 pour empêcher que de tels conflits éclatent en faisant en sorte que personne ne soit laissé pour compte.

Lorsque les 193 États Membres de l'Organisation des Nations Unies ont adopté à l'unanimité les 17 objectifs de développement durable en septembre dernier, leur message était clair.

Le développement durable est essentiel pour l'instauration d'une paix durable, et le respect des droits de l'homme en est la condition préalable. Nous devons protéger la planète, notre lieu de vie commun, et ce n'est qu'en œuvrant de concert que nous pourrons la rendre sûre pour les générations à venir.

Nous pouvons tous être les hérauts du développement durable et faire connaître le Programme 2030 et les objectifs de développement durable. Nous pouvons aussi tous demander à nos dirigeants de rendre compte de ce qu'ils font pour tenir les engagements qu'ils ont pris pour l'avenir.

Tous ensemble, mobilisons-nous en faveur de la dignité et de l'égalité de tous les êtres humains, ainsi que d'une planète plus verte, en veillant à ne laisser personne de côté.

Célébrez la Journée internationale de la paix en vous faisant le champion des objectifs de développement durable.

JOURNEE INTERNATIONALE DE LA PAIX : COHESION SOCIALE ET CONSOLIDATION DE LA PAIX AU CŒUR DE L'APPUI DE LA MINUSMA



Le 21 septembre de chaque année, le monde célèbre la Journée internationale de la paix, une occasion pour renforcer l'idéal de paix et de sécurité, tant au sein des États que des peuples. Chacun en ce qui le concerne est invité à observer cette journée, qui est une journée mondiale de cessez-le-feu et de non-violence, pendant laquelle les hostilités doivent cesser. Le thème retenu pour l'édition 2016 de cette journée internationale est : « Les objectifs de développement durable, composantes de la paix ». Ces objectifs, au nombre de 17 ont été adoptés à l'unanimité en septembre 2015 par les 193 États membres de l'Organisation des Nations Unies. Universels, ils s'appliquent à tous les pays et sont aussi indispensables à la paix. L'ONU invite de ce fait toutes les nations et toutes les couches de la population mondiale à observer une cessation des hostilités pendant cette journée et à marquer celle-ci par des activités d'information et de sensibilisation du public sur les sujets liés à la paix, au dialogue et à la cohésion sociale.

C'est ainsi qu'au Mali, la MINUSMA, en partenariat avec plusieurs associations de jeunes et les responsables de l'exécutif national en charge des questions de jeunesse a mis en œuvre un projet dénommé "Podium de la paix". Celui-ci vise à vulgariser l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali à travers le rap et le slam. La finale de cet événement mettant en compétition des rappeurs et slameurs en herbe des six communes du district urbain de Bamako aura lieu le 21 septembre au Palais des sports. Des manifestations similaires sont prévues en même temps à Mopti, Gao et Tombouctou. Par

cette occasion, la MINUSMA incite tous les Maliens à œuvrer ensemble pour construire une paix durable et un avenir à l'abri des conflits.

« CESSEZ LES MASSACRES, CESSEZ LES DESTRUCTIONS, OUVREZ LA VOIE À UNE PAIX DURABLE »

Pour cette année, M. Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations Unies, a souligné que : « Si l'objectif N°16 porte expressément sur la paix, la justice et la mise en place d'institutions solides, la paix est le fil rouge qui relie les 17 objectifs. Lorsque les gens se sentent capables de subvenir aux besoins de leur famille, lorsqu'ils ont accès aux ressources dont ils ont besoin pour vivre en bonne santé et lorsqu'ils se sentent intégrés dans leur société, les conflits sont moins susceptibles de surgir ». Ce message du Secrétaire général vient donc rappeler comment l'élimination de la pauvreté, la protection de la planète et la prospérité contribuent à l'harmonie dans le monde.

Déjà le 16 septembre 2016, le Secrétaire général des Nations Unies avait donné le coup d'envoi de la Journée internationale de la paix dans le Jardin de la paix au siège des Nations Unies, en faisant sonner la cloche de la paix et en observant une minute de silence, en la mémoire des multiples victimes de la violence dans le monde. « Je demande à tous les belligérants de déposer les armes et d'observer un cessez-le-feu général. Je leur dis : cessez les massacres, cessez les destructions, ouvrez la voie à une paix durable », a-t-il dit.

LA PAIX CHANTÉE



Le 21 septembre dernier a été célébrée, au Mali et dans le monde, la Journée Internationale de la Paix. Dans les différentes régions où se trouve la MINUSMA mais aussi à Bamako, la célébration de cette journée a également été l'occasion de clore le concours de musique "Podium de la Paix", dont l'objectif est de promouvoir la paix et la réconciliation, à travers de jeunes artistes rappeurs et slameurs.

PAIX JEUNESSE ET DÉVELOPPEMENT : UNE RELATION DE CAUSES À EFFETS

Près de 1500 jeunes ont investis les gradins du Palais des Sport de Bamako dans l'après-midi du 21 septembre. Filles et garçons étaient là, non seulement pour assister à la cérémonie officielle marquant la Journée Internationale de la Paix, mais aussi et surtout pour supporter les artistes représentants leurs communes au spectacle de clôture du concours "Podium de la Paix".

Rifs de djembés, sifflets, vuvuzelas et banderoles : dans la salle, l'ambiance est surchauffée ! Hautement représentés, le corps diplomatique et les agences

des Nations Unies au Mali, sont au premier rang. Les partenaires et initiateurs du "Podium de la Paix", que sont le Conseil National de la Jeunesse et la Plateforme "Ensemble nous sommes un peuple", ont dépêché leurs Présidents respectifs, Mohamed S. Touré et Hafizou B. Touré, pour cette cérémonie, placée sous la houlette de la Représentante Spéciale Adjointe de la MINUSMA et Coordinatrice Résidente des actions humanitaires au Mali, Mme Mbaranga Gasarabwe ainsi que de M. Amadou Koita, Ministre de la Jeunesse et de la Construction Citoyenne.

3667 de l'an 1981, telle est la référence de la Résolution de l'Assemblée Générale des Nations Unies qui institue, sur proposition du Royaume Unis et du Costa Rica, la tenue chaque année d'une Journée Internationale de la Paix. « ... Cette journée est dédiée à la paix et plus particulièrement à l'absence de guerre qui doit se manifester par un cessez-le-feu dans les zones de combat, » rappelle dans son introduction, l'enseignant-poète Robert Dissa, Maître de cette cérémonie de ce jour.

Le thème de la Journée Internationale de la Paix

retenu cette année est : "Les objectifs de développement durable, composantes de la paix". Ces objectifs, au nombre de 17, ont été adoptés à l'unanimité en septembre 2015 par les 193 États membres de l'ONU. Universels, ils s'appliquent à tous les pays et sont aussi indispensables à la paix. C'est ce qu'a expliqué Mme Gasarabwé pour qui : « Ces objectifs constituent un appel qui manifeste le lien entre la paix et le développement durable ». Dans son allocution, la cheffe adjointe de la MINUSMA et Coordinatrice des activités opérationnelles du Système des Nations Unies au Mali, a également mis en exergue l'importance de l'implication de la jeunesse dans la consolidation et la promotion de la paix, en rappelant la Résolution 2250 (2015) du Conseil de Sécurité des Nations Unies. « La même résolution, dit-elle, exhorte les Etats membres, dont le Mali, à intégrer les jeunes dans le développement de leurs pays à travers leur implication dans la prévention et la résolution de conflits et sans oublier la consolidation de la paix. » Et la Représentante Adjointe du Secrétaire Général des Nations Unies de s'adresser directement aux jeunes : « vous les jeunes qui êtes nombreux ici, contribuez au processus de paix pour mettre le pays sur le chemin du développement comme gage de l'instauration d'une paix durable. » Avant de clore son propos, Mme Gasarabwé a tenu à rendre hommage à celles et ceux qui, depuis le début de la crise malienne, se battent pour la paix. En mémoire des Casques bleus tombés sur le champ d'honneur, ainsi que pour toutes les victimes du conflit, elle a invité l'assistance à une minute de silence.

Courte, la prise de parole du Président du CNJ s'est concentrée sur les efforts de la Plateforme "Ensemble nous sommes un peuple" (ENSUP). Des « efforts

inlassable et croissant » selon Mohamed S. Touré, qu'elle mène aussi bien à Bamako que dans le Nord du pays, afin d'apporter sa contribution à l'instauration et à la promotion de la paix en milieu jeune. L'occasion était donc la bonne pour le président du CNJ de leur renouveler son soutien et sa confiance : « Je vous engage, chers camarades jeunes de la plateforme à continuer à œuvrer dans ce sens car, il n'y a pas de développement sans paix, » a-t-il déclaré pour clore son propos.

Message, sans aucun doute, bien reçu par le "camarade jeune" du Président du CNJ, le Président de la Plateforme ENSUP, Hafizou B. Touré qui dès l'entame de son discours déclarait : « Nous sommes conscients Mesdames et Messieurs que la consolidation de la paix, ne se manifeste pas aux bout des lèvres, mais par des comportements quotidiens à travers diverses manières, telles que l'art et la culture qui nous réunissent aujourd'hui. La Plateforme ENSUP, s'est donné cette mission, avec ses partenaires, parfois difficile et complexe, depuis le lendemain de la crise à aujourd'hui. » Le "Podium de la Paix" n'est pas la première activité initiée par la Plateforme ENSUP. De nombreuses autres activités de sensibilisation ou de renforcement de capacité ont déjà été menées par cette quarantaine d'associations de jeune qu'est ENSUP. De la "Marmite de la paix" au "débat citoyens" en passant par le "marathon pour la paix", se sont à chaque fois des milliers de jeunes du Mali qui se mobilise autour du thème de la paix et le plus souvent avec le concours de la MINUSMA. Un appui que le Président Touré n'a pas manqué d'adresser ses : « remerciement chaleureux à l'endroit de la MINUSMA pour son accompagnement technique et financier de l'initiative mais aussi pour avoir compris que les jeunes

ont un rôle important à jouer dans la gestion et la prévention des conflits comme le recommande la résolution 2250 (2015) du Conseil de Sécurité des Nations Unies. ». Autres soutiens des activités organisées par la plateforme, les élus et notables locaux, les autorités administratives et l'Etat à travers le Ministère de la Jeunesse et de la Construction Citoyenne, ont également été remerciés : « Notre reconnaissance vont à l'endroit de tous les partenaires d'ENSUP mais également, aux rappeurs, slameurs et danseurs. J'émet le vœu que de pareilles expériences se renouvellent afin de permettre aux jeunes d'œuvrer avec beaucoup plus de vigueur à l'édification d'un Mali prospère et pacifique, » a conclu M. Touré.

Avant de « saluer l'initiative de la Plateforme ENSUP, pour célébrer cette journée avec l'organisation du podium pour la paix, » le Ministre de la Jeunesse et de la Construction Citoyenne, Amadou Koita, a rappelé l'attachement de l'Etat malien aux ODD et à la participation des jeunes dans l'atteinte de ces objectif, car dit-il : « Telle est la clef du succès pour la planète et l'humanité toute entière gage de notre engagement pour la jeunesse. »

LES VIBRATIONS DE LA PAIX

Après leurs allocutions, les officiels ont été invités à partager un cocktail, tout en découvrant une série de photos prises par les photographes de la MINUSMA et qui retrace trois années d'actions en faveur de la paix. Pendant ce temps, les jeunes restés dans la grande salle ont pu faire ce pour quoi ils sont venus : vibrer au son des chansons de leurs champions. "Dama one", "Diaguis", "Falaye PY", "Wara Wo", "Lili Poz", "AB King" et 12 autres groupes et artistes en herbe venu des six communes de Bamako ce sont relayés sur scène pour

adresser leurs différents messages de paix. Soutenus par des stars du rap malien comme Iba One et Yong Po, les jeunes ont donné de la voix. Une débauche de talents et de vibrations positives toutes plus belles et plus intenses les unes que les autres. De quoi mettre le jury dans l'embarras du choix, à telle enseigne que la compétition a laissé la place à la genèse d'un éventuel futur projet commun... Une affaire à suivre. En attendant, chacun des 18 groupes et artistes participants ont reçu des attestations de participation ainsi que des médailles. Quant aux premiers des communes de Bamako, ils ont chacun été gratifiés d'une coupe.

Autre "point show" en cette Journée Internationale de la Paix : Tombouctou la Cité des 333 saints. La mystérieuse, s'est transformée pour la clôture du podium de la paix en lumineuse. 3000 fans survoltés ont assisté à la finale du concours qui ici n'a vu qu'un seul gagnant. "RAS-B", tel est le nom du groupe qui a remporté la compétition devant "Young Money" et "Fanta la Star". « Je dédie ce prix à la communauté des rappeurs de Tombouctou, à la jeunesse de la cité des 333 saints. Ce n'est pas RAS-B qui a gagné, c'est tout le monde », a scandé le lead du groupe "RAS-B", Sidi Lamine Ould Dahama.

Mais avant le sacre de "RAS-B", avait eu lieu une cérémonie de célébration de cette journée si particulière. Au programme : lecture du message du Secrétaire Général de l'ONU, M. Ba Ki-moon, par un membre du parlement des enfants, Zeinab Dicko mais aussi discours et prestation musicale d'artistes locaux connus et hors compétition. De quoi faire plaisir au public et satisfaire les autorités administratives présentes. « Au nom du gouverneur, j'adresse toutes mes félicitations à toute la communauté internationale, à la jeunesse, aux gagnants et à la MINUSMA. Grâce à celle-ci, nous avons compris qu'à Tombouctou, en dépit de la situation de crise, la jeunesse se rencontre au quotidien pour exprimer son espoir et son engagement pour la paix dans notre région et dans le tout le Mali, » a déclaré le Représentant du gouverneur, le directeur de son cabinet, M. Hamady Bakary Traoré, lors de son allocution de bienvenue.

« Il s'agit de la plus grande manifestation culturelle jamais organisée depuis l'occupation de la région en 2012 qui mobilisé autant de jeunes, dans une ambiance de parfaite cohésion entre les communautés. Nous avons fait notre rapport au gouverneur de la région à qui nous avons expliqué le cadre de la collaboration de 9 structures de jeunes autour d'une même vision », a déclaré Baba Souleu Wangara, président de l'Union des jeunes musulmans du Mali Conseil local des jeunes.

A Tombouctou, le "Podium de la paix" aura donc été un satisfécit partagé par tous les partenaires de cette grande activité que sont : le Conseil régional des jeunes, le Conseil communal, les Jeunes Pionniers, les communautés des jeunes Tamasheq, de Jeunes Arabes, l'Union des jeunes musulmans du Mali, Conseil local des jeunes. Une réussite qui s'affiche tel un message : "l'union fait la force !".

A Gao non plus, l'union n'a pas fait défaut ce mercredi 21 septembre. Avec plus de 4000 jeunes au stade Kassé Keita, la journée internationale de la paix était, ici aussi, placée sous le signe de la finale du « Podium de la Paix », entre les artistes en herbe de Bourem, Gao, Ansongo et Ménaka.

« Les jeunes de Gao, depuis le retour de la paix, n'ont jamais cessé d'œuvrer pour la réussite de la paix et de la réconciliation nationale. Ils sont présents dans toutes les rencontres et foras à la recherche de solutions idoines pour que nos communautés se retrouvent et vivent ensemble, comme par le passé » a rappelé, lors de son allocution, M. Aboubacrine Bouhainata, Président du Conseil Régional de la Jeunesse de Gao, l'un des organisateurs locaux du concours. Le représentant du Chef du Bureau Régional de la MINUSMA quant à lui, a rappelé quelques dispositions des Nations Unies à l'endroit des jeunes concernant leur prise en compte dans la recherche de la paix. « La résolution 2250 a été adoptée à un moment où l'on estime à 600 millions le nombre de jeunes vivants dans les milieux fragiles et touchés par un conflit. Cette résolution répond aussi aux possibilités limitées qu'ont les jeunes de pouvoir participer aux processus de paix officiels, en appelant à l'intégration des jeunes dans les négociations et les efforts de consolidation de la paix » a souligné M. Bacop Tchaptile, Chef de bureau intérimaire de la MINUSMA à Gao.

Des artistes et groupes confirmés de la région tels que le groupe de rap "Dja Sonas", "Ras B" et le collectif des rappeurs de Gao "Les Hauts Parleurs", ont répondu à l'appel pour rendre la fête encore plus belle comme il l'avaient fait durant les différentes sessions du "Podium de la Paix" à Gao, Bourem, Ansongo et Ménaka, contribuant ainsi à son succès. Pour sa part, le directeur régional de la jeunesse et des sports, M. Abdrahamne Cissé, a vivement salué cette initiative qui est une première dans la région. Il a exhorté les jeunes à plus d'engagement dans le processus de paix et de réconciliation pour un avenir radieux à Gao et partout ailleurs au Mali.

Au bout de trois heures de spectacle, le jury a fini par départager les artistes en compétition. Le premier

prix est revenu au candidat de Gao, Adama Ibrahim Maiga dit "Nos B", suivi du candidat de Bourem, et de celui d'Ansongo Nouhoum Hama Touré dit "Stronger man". Le prix du Conseil Communal des Jeunes est allé au quatrième candidat qui vient de Ménaka, Abdoulaye Tanal dit "Elsy".

"Martin Family" suivi de "Fiber J" et "Wizz" tel se lit le trio qui, à Mopti a remporté le "Podium de la Paix". Dans la Venise malienne également l'affluence était au rendez-vous. 500 jeunes en liesse sont venu acclamer les 8 artistes et groupes en lis. Le tout, co-présidé par Monsieur Nampory Bagayogo, préfet du cercle de Mopti et représentant du Gouverneur de la région et, le Chef de Bureau par intérim de la MINUSMA, Monsieur Brou Djekou. « Si le Mali a besoin d'une chose aujourd'hui c'est la paix et c'est la réconciliation nationale et ce projet qui vise à impliqué les jeunes dans le processus de la paix est le bienvenue, » a déclaré le Préfet de Mopti qui, « malgré son emploi du temps chargé, a tenu à faire le déplacement ».

Pour Brou Djekou Chef de Bureau par intérim de la MINUSMA « aujourd'hui, en partenariat avec les associations de jeunes de la région de Mopti, la MINUSMA a mis un œuvre un projet visant à vulgariser, à travers le rap et le slam, l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali... Ce projet vise à engager les jeunes de Mopti dans le processus de paix afin que chacun puisse apporter sa pierre pour le retour d'une paix durable et définitive au Mali. Je réitère à cet effet la détermination de la MINUSMA à soutenir les efforts des autorités régionales visant la promotion de la jeunesse. »

Qu'ils s'agissent des associations et regroupements de jeunes, des autorités ou encore des responsables de la MINUSMA, tous sont unanimes sur le rôle et la place de la jeunesse dans l'instauration et la promotion de la paix. Un message martelé, en prose et en rimes, au cours de cette Journée Internationale de la Paix si spéciale. Un message qui, de par la mobilisation de ces milliers de jeunes à travers le pays aura sûrement un écho.



ENBREF

14 SEPTEMBRE

Le Représentant Spécial du Secrétaire Général, chef de la MINUSMA, M. Annadif a rencontré aujourd'hui son excellence M. Jolke Oppewal nouveau ambassadeur du Pays-Bas au Mali. M. Annadif a dans un premier temps souhaité la bienvenue et féliciter M. Jolke Oppewal pour sa nomination. Les discussions ont également porté sur la situation au Mali d'une façon générale et plus particulièrement sur le soutien du Pays-Bas à la MINUSMA.



14 SEPTEMBRE

Le Chef de la MINUSMA, M. Mahamat Saleh Annadif, a rencontré aujourd'hui le Lieutenant-Général Esa Pulkkinen, Directeur Général de l'Etat-Major de l'Union Européenne. L'entretien a porté sur la situation actuelle au Mali et la formation des Forces armées maliennes.



15 SEPTEMBRE

Le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies et Chef de la MINUSMA, M. Mahamat Saleh Annadif, a rencontré ce matin une délégation de l'Ambassade du Canada au Mali. Les discussions ont porté sur la situation actuelle au Mali de façon générale et plus particulièrement sur le soutien du Canada à la MINUSMA. formations dans toutes les régions du pays.



20 SEPTEMBRE

L'hôtel El Farouk de Bamako accueille depuis ce matin, "l'atelier technique sur la prévention du radicalisme et de l'extrémisme violent dans les prisons". Cette importante rencontre qui durera deux jours, regroupe les représentants du Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, du Ministère des Affaires Religieuses et du Culte, de la Direction Nationale de l'Administration Pénitentiaire et de l'Education surveillée (DNAPES), ainsi que les représentants de MINUSMA, de l'Equipe de l'UNICRI et d'autres parties prenantes.

Pour les participants à cet atelier technique, le but est de discuter des éléments de prévention du radicalisme et de l'extrémisme violent dans les prisons maliennes. Il s'agira plus spécifiquement d'impliquer les professionnels clés, pour partager des connaissances sur la question des détenus extrémistes violents (DEVs) mais aussi de fixer des priorités parmi les activités à mettre en œuvre dans le court terme.

Organisé par l'UNICRI (en français institut interrégional de recherche des nations unies sur la criminalité et la justice) et la MINUSMA, cet atelier est l'une des suites de l'adoption, par le Forum mondial de lutte contre le terrorisme (Global Counter-Terrorism Forum - GCTF), du "Mémorandum de Rome sur les bonnes pratiques en matière de réhabilitation et de réinsertion des délinquants extrémistes violents" tenu en 2012. La rencontre de ce jour fait partie de l'initiative de L'UNICRI sur le "Désengagement et la Réhabilitation des extrémistes violents incarcérés" pour soutenir les États membres, dans la construction de nouveaux programmes efficaces de désengagement et de réhabilitation ou dans l'amélioration des programmes existants. L'atelier technique sur la prévention du radicalisme et de l'extrémisme violent dans les prisons, doit ainsi permettre de discuter de la manière dont ces composants pourraient être mis en œuvre et déterminer les besoins des exécutants du programme en termes de formation et de soutien logistique.





COMMUNIQUÉS

10 SEPTEMBRE : MESSAGE DU RSSG AUX POPULATIONS MALIENNES A L'OCCASION DE LA TABASKI

Bamako, le 10 septembre 2016,

Monsieur le Président de la République, au nom de tout le personnel des Nations unies au Mali, je voudrais souhaiter à vous, et à travers vous à toutes les populations maliennes, une fête de Tabaski bénie dans la paix.

En même temps que jour de prière et moment privilégié de communion entre toutes les composantes de la société malienne, cette fête marque la célébration de valeurs fondamentales et universelles comme la solidarité, le partage, la concorde, la tolérance, l'humilité et le dialogue.

C'est dans la fidélité à ces valeurs, notamment celles relatives au partage, à la tolérance et à l'acceptation mutuelle que mes pensées vont vers tous ceux qui souffrent, ceux qui sont malades et ceux qui ont payé de leur vie le processus de pacification du Mali.

Puissent la concorde, l'esprit de dialogue et la fraternité marquer profondément les maliens aidés par leurs partenaires dans la recherche constante de paix, de sécurité et de réconciliation nationale. A l'occasion de la célébration ce lundi de la fête de Tabaski, je formule le vœu que se dissipent les tensions et autres foyers d'insécurité au Mali.

Bonne fête de Tabaski dans la quiétude et la santé !

Aw sambè sambè

Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies au Mali Chef de la MINUSMA,
Mahamat Saleh Annadif

20 SEPTEMBRE : LA MINUSMA DENONCE LA DEGRADATION SECURITAIRE DANS LA REGION DE KIDAL

Bamako, le 20 septembre 2016 - Depuis plusieurs jours, de sérieux accrochages impliquant des parties signataires de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali, se déroulent dans la région de Kidal. Ces affrontements, en plus de constituer des violations répétées des accords de cessez-le-feu, mettent en péril les progrès réalisés jusque-là dans la mise en œuvre de l'Accord de paix.

La MINUSMA exprime sa vive inquiétude face à la dégradation de la situation sécuritaire et aux allégations de violations des droits de l'homme qui ont été rapportées. Elles font actuellement l'objet de vérifications. De même, la MINUSMA considère inacceptable que l'acheminement et la distribution de l'aide humanitaire

soient entravés, ce qui porte gravement atteinte aux principes humanitaires et prive les populations bénéficiaires de leurs droits fondamentaux.

Rappelant que la mise en œuvre des modalités du cessez-le-feu ainsi que de l'Accord de Paix demeure de la responsabilité première des parties maliennes, la MINUSMA exhorte celles-ci à prendre des mesures immédiates garantissant la protection des civils et à s'abstenir de toute action de nature à déclencher une reprise des hostilités. En outre, la Mission encourage les parties à s'inscrire résolument dans la mise en œuvre de l'Accord de Paix, notamment l'opérationnalisation des patrouilles mixtes, la désignation et l'établissement des autorités intérimaires ainsi que le cantonnement.

Conformément à la résolution 2295 du 29 juin 2016 du Conseil de sécurité, la MINUSMA appliquera avec détermination le Mandat qui lui a été confié, et notamment en ce qui concerne la protection des populations civiles.

20 SEPTEMBRE : LA MINUSMA DECOUVRE UNE IMPORTANTE CACHE D'ARMES ET DE MUNITIONS

Des actions terrestres, aériennes et hélicoptées de la Force de la MINUSMA ont permis d'identifier le 21 septembre une importante cache d'armes dans les environs de In Tachdait, localité située à 80 km au Nord de Kidal.

Cette cache d'armes abritait également un important stock de munitions, dont des roquettes de 107 mm et 122 mm, utilisées lors d'attaques indirectes de villes, ou la fabrication d'IED. Le stock a été neutralisé sur place.

Cette opération de la Force de la MINUSMA s'inscrit dans la continuité des précédentes actions de sécurisation dans des zones reculées du Mali.

27 SEPTEMBRE : LA MINUSMA SALUE LE JUGEMENT RENDU PAR LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE (CPI) DANS L'AFFAIRE AL-MAHDI

Bamako, le 27 septembre 2016 - La MINUSMA salue le jugement rendu ce jour par la Cour pénale internationale (CPI) dans l'affaire Al-Mahdi, ayant plaidé coupable et reconnu comme tel, pour la destruction de monuments à caractère historique et religieux à Tombouctou, au Mali pendant l'occupation de la partie nord du pays par les groupes armés extrémistes et autres entre juin 2012 et janvier 2013.

M. Ahmad Al-Faqi Al-Mahdi répondait de crime de guerre pour la destruction de neuf mausolées de la ville des « 333 saints », et de la porte dite « secrète » de la mosquée Sidi Yahia.

La MINUSMA prend note de ce jugement, le premier de la Cour pénale internationale pour destruction de biens culturels, qui représente un signal fort contre la destruction de biens culturels en général, et au Mali en particulier.

Pour rappel, la MINUSMA est la première opération de maintien de la paix à qui le Conseil de Sécurité a confié la mission d'appuyer les autorités à la protection du patrimoine culturel en collaboration avec l'UNESCO.

Depuis plus de trois ans, conformément à son mandat, la MINUSMA appuie le programme de réhabilitation des patrimoines culturels endommagés des régions du nord du Mali coordonné par le Ministère de la Culture et l'UNESCO. Ce partenariat a notamment permis la reconstruction des mausolées détruits en juillet 2012, et dernièrement la réinstallation de la porte « secrète » de la mosquée Sidi Yahia.

La MINUSMA souligne que ce jugement constitue une avancée dans la lutte contre l'impunité. Toutefois, il importe que la justice pour d'autres crimes graves soit rendue afin que de nombreuses victimes puissent avoir droit à la vérité, à la justice et à la réparation.



**Bamako
106.6**

MIKADO FM

La radio qu'on aime !

Bamako • Gao • Kidal • Mopti • Tombouctou



www.youtube.com/minusma



www.flickr.com/photos/minusma



twitter.com/UN_MINUSMA



<http://minusma.unmissions.org>



www.facebook.com/minusma

